



## Communiqué

**Brest, le 19 juin 2018** – Suite au vote massif de ses Caisses locales en faveur de l'indépendance, le groupe ARKEA prend acte de ce que la Confédération Nationale du Crédit Mutuel envisage désormais la mise en œuvre de l'indépendance d'ARKEA.

En revanche, le groupe ARKEA rappelle que la CNCM ne dispose pas des prérogatives pour fixer unilatéralement les conditions de cette sortie.

C'est la raison pour laquelle le groupe ARKEA poursuit les travaux engagés avec les autorités bancaires en vue d'aboutir, le plus rapidement possible, à la mise en place d'un groupe coopératif, mutualiste et territorial indépendant du reste du Crédit Mutuel.